

**COMPTE-RENDU
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE SAINTE-FOY
DU MARDI 11 JUIN 2019**

Le Conseil Municipal observe une minute de silence en hommage aux trois sauveteurs de la SNSM qui ont péri en mer au large des Sables d'Olonne, lors de la tempête Miguel du 7 Juin, en allant porter secours à un marin-pêcheur en détresse.

Tirage au sort de la liste préparatoire des jurés de la Cour d'Assises de la Vendée pour l'année 2020 :

Il est procédé au tirage au sort de 6 noms à partir de la liste électorale :

- Monsieur Benoît JAULIN
- Madame Lucette RETAIL épouse RICHARD
- Madame Dominique MOREAU épouse DUPOUEY
- Madame Sylvie DUPÉ épouse BULTEAU
- Monsieur Julien PUAUD
- Madame Coralie VIOLEAU épouse GUERLUS.

Convention avec le SYDEV pour les travaux d'éclairage public Rue de la Boule

Le Conseil décide de réaliser les travaux d'extension du réseau d'éclairage public Rue de la Boule et autorise la signature, à cet effet, d'une convention avec le SYDEV.

Le coût global de ces travaux s'élève à 67 456 € HT et la participation financière totale de la Commune, calculée après déduction de la participation du SyDEV (30 %), sera de 47 219 €.

Convention avec le Département pour l'aménagement d'un Tourne-à-Gauche sur la RD 109, au droit de la Rue du Lac

Dans le cadre de la délivrance du permis d'aménager des « Hauts du Lac », et à la demande du Service Direction des Routes du Conseil Départemental, le Conseil Municipal avait décidé, afin de sécuriser les accès, de réaliser un aménagement de type « Tourne à Gauche », au droit de la Rue du Lac, sur la route départementale n° 109 (Rue du Petit Bois), à l'entrée Sud de l'Agglomération.

Le Conseil autorise la signature d'une convention avec le Département de la Vendée, portant sur la réalisation par la Commune et l'entretien de cet aménagement de sécurité, en agglomération, sur le public routier départemental.

Convention avec la commune de Talmont-Saint-Hilaire pour définir les conditions d'entretien des voies en limite des communes.

Les rues de la Petite Boule et de Beauvoir sont situées en limite des communes de Sainte-Foy et Talmont-Saint-Hilaire, entre la Route Départementale n° 36 et le lieu-dit « Le Point du Jour ».

Afin d'optimiser l'entretien de ces voies, le Conseil autorise la signature d'une convention avec la Commune de Talmont-Saint-Hilaire qui définit les conditions d'intervention des deux communes.

Election d'un représentant à la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) de la Communauté d'Agglomération

Monsieur Jean-Paul DUBREUIL, membre de la commission finances de la Communauté d'Agglomération, est élu représentant du Conseil Municipal au sein de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées.

Modification des statuts de la SPL « Destination Les Sables d'Olonne »

La SPL Destination Les Sables d'Olonne a été créée le 12 Décembre 2016.

Or, d'une part, la création de la Communauté d'Agglomération Les Sables d'Olonne Agglomération par la fusion de la Communauté de Communes des Olonnes et de la Communauté de Communes Auzance Vertonne et, d'autre part, la création de la ville nouvelle des Sables d'Olonne par la fusion des villes des Sables d'Olonne, du Château d'Olonne et d'Olonne sur Mer rendaient illisibles les statuts actuels.

Il est donc proposé de modifier les statuts de la SPL pour intégrer les conséquences de la création de la Communauté d'Agglomération Les Sables d'Olonne Agglomération et de la ville nouvelle des Sables d'Olonne.

En outre, il est profité de cette modification de statuts pour notamment :

- apporter des précisions concernant l'Assemblée Spéciale,
- prendre en compte le changement de dénomination de l'adresse du siège social de la SPL,
- dans un souci d'harmonisation avec la SEM Les Sables d'Olonne Plaisance, porter l'âge des administrateurs et du Président à 85 ans.

Le Conseil Municipal adopte la modification des statuts de la Société Publique Locale Destination Les Sables d'Olonne telle que présentée et confirme la nomination de Mme Séverine BULTEAU, 2^{ème} Adjointe, comme sa représentante à l'assemblée générale et au conseil d'administration de la SPL Destination Les Sables d'Olonne.

Modification du tableau des effectifs du personnel communal

Afin de permettre l'avancement de grade de deux agents, le Conseil décide de modifier le tableau des effectifs comme suit :

- Création d'un emploi d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe, en remplacement d'un emploi d'adjoint technique.
- Création d'un emploi d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe, en remplacement d'un emploi d'adjoint administratif.

Personnel communal

Le Conseil décide de créer, à compter du 1^{er} Juillet 2019, un emploi non permanent d'une durée de deux mois, sur le grade d'Adjoint Technique, pour réaliser des travaux d'entretien et d'aménagement d'espaces verts.

Point sur l'activité des Commissions :

Commission de l'urbanisme :

- Noël Verdon présente un document réalisé sur l'évolution de la population de la commune et sur différents thèmes : démographie, enfance-jeunesse, seniors, logement, emploi, entreprises, santé-handicap.
- La commission Environnement de la Communauté d'Agglomération travaille sur le Plan Climat Air Energie.
- Une sage-femme est intéressée pour s'installer à la maison paramédicale.
- L'étude d'assainissement collectif sur le secteur de la Billonnière est en cours.

Commission de l'action sociale :

- Séverine Bulteau rend compte de l'assemblée générale de l'ADMR de Talmont-St-Hilaire qui s'est déroulée au Foyer Rural. La présidente va céder sa place.
- Elle rend également compte de l'assemblée générale de la Mission Locale Vendée Atlantique qui aide de nombreux jeunes.
- La commission, en liaison avec la Ligue contre le Cancer, a prévu de créer des espaces sans tabac sur quatre sites : espace jeux de la Landette, espace jeux de l'aire de camping-cars, espace jeux du plan d'eau et espace écoles-centre de loisirs-bibliothèque-restaurant scolaire.
- Un nouveau président a été élu au SIVU du Centre de Secours.
- Le SDIS a décidé de facturer certaines interventions qui ne relèvent pas de sa compétence propre (capture d'animaux, ouverture de portes, ...).
- Le service enfance-jeunesse de la Communauté d'Agglomération envisage de tenir, à l'avenir, des permanences sur la commune.

- **Commission de l'économie et du tourisme :**

- La SPL Destination Les Sables d'Olonne vient d'éditer une brochure « Balade et Vous » sur les circuits pédestres. Il serait nécessaire de créer et rajouter la liaison manquante sur la commune entre le Bourg, le Pôle Equestre et la Billonnière.
- L'évènement sportif IRONMAN, qui va rassembler 2 700 athlètes, passera sur la commune le 16 Juin.
- La Fête de la Musique aura lieu le samedi 22 Juin.

- **Commission de la communication et de la culture :**

- Françoise Guillonnet travaille sur l'Echo, qui sera distribué fin Juin.
- La remise des diplômes aux enfants qui ont participé aux actions menées dans le cadre du Passeport du Civisme aura lieu le 2 Juillet.
- La fête de l'été « Le Bonheur est dans la Nature », qui proposera différentes animations, aura lieu le Dimanche 7 Juillet au Parc de Loisirs, conjointement avec la course nature « La Foyenne ». La restauration sera assurée par l'Association Au Fil de l'Eau.

- **Commission de la voirie et des bâtiments :**

- Les travaux d'aménagement des parkings du parc de loisirs sont en cours ;
- Le tourne-à-gauche sur la Rue du Petit Bois (RD 109), au droit de la Rue du Lac, sera réalisé en Septembre.
- Le bardage du Foyer Rural va être nettoyé.
- Il sera demandé aux associations d'effectuer le ménage de la Maison de la Nature après utilisation.

- **Commission des sports, des écoles et des jeunes :**

- Une journée portes-ouvertes sera organisée au restaurant scolaire, à l'attention des parents d'élèves, le jeudi 13 juin.
- La nombre d'enfants fréquentant le restaurant scolaire est en augmentation. La moyenne annuelle est de 166 enfants et ce nombre va augmenter à la prochaine rentrée scolaire. En conséquence, l'achat de tables supplémentaires va être effectué.
- Le prix du repas au restaurant scolaire sera augmenté de 0,10 € à la prochaine rentrée et passera à 3,30 €.

- **Commission de l'administration et de l'état civil :**

- Valérie Derval a participé à l'assemblée générale de l'Association CONTACT. Cette association rencontre des difficultés financières, en raison de l'augmentation des charges, de la baisse des aides de l'Etat aux contrats aidés et de l'interdiction de son activité traiteur.

- **Centre Communal d'Action Sociale :**

- L'aide à la cantine scolaire sera reconduite à la prochaine rentrée.
- Une nouvelle aide aux familles va être mise en place pour l'accueil des enfants au centre de loisirs.
- Une réunion a été organisée avec Vendée Habitat et l'entreprise concernée pour tenter de résoudre les problèmes de chauffage à la MARPA. L'installation est complexe et le suivi doit être réalisé par des techniciens compétents.